



Demande de dossier suite à une spoliation d'héritage..

Par **isome**, le **20/03/2016 à 18:37**

Bonjour,rrnJe viens de découvrir récemment que l'on nous avait oublié, volontairement, mon frère et moi,au profit d'une demi-soeur, lors du partage de l'héritage d'une tante décédée. Cela concerne des biens dans le 6ème à Paris.rnMa tante est décédée le 30.10.1982.rnJe n'ai aucune prétention sur cet héritage, mais j'aimerais connaître les biens concernés de cet héritage.rnAi-je le droit d'accès au dossier ?rnje vous en remercie à l'avance.rnrn Béguier J.R.